

COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Forêt communale de BOEIL-BEZING – parcelle 9

Localisation des lots : Cf. plan

Matérialisation des lots :

Seules font parties de la vente les tiges désignées par le numéro du lot à la peinture orange.

Consignes d'exploitation :

- Toutes les tiges du lot devront être exploitées.
- Bien démembrer les branches ou sections de bois non récupérées, de manière à ce qu'elles reposent sur le sol.
- Couper les souches rez-de-terre.
- Ne pas abattre ou endommager les arbres marqués à la peinture bleue.
- Respecter l'accès aux lots voisins.
- Ne laisser traîner aucun déchet de quelque nature qu'il soit dans la coupe.
- Pénétrer dans les parcelles avec le tracteur seulement si le sol est sec.

Chaque acheteur veillera à prendre toutes les précautions nécessaires lors de l'abattage et de la vidange des bois, de manière à préserver la plantation attenante à la coupe

Délai d'exploitation :

La date limite pour finir son lot est le **31/12/2022**. A cette date, l'exploitation des lots devra être totalement réalisée.

Les lots non terminés ou non commencés à cette date seront considérés comme abandonnés et reviendront propriété de la commune qui pourra procéder à leur revente ; il n'y aura pas de prorogation de délai.

Remarques importantes :

- L'acheteur est responsable de tout incident ou accident durant l'exploitation de son lot.
- Le volume des lots relève d'une estimation de l'ONF, sans garantie de contenance. Ni la commune, ni l'ONF ne saurait être tenu responsable d'une erreur sur le volume d'un ou plusieurs lots.

En cas de problème ou pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'agent ONF M. FRESQUET Jean-Baptiste (06 28 02 52 85).

- DETAIL DES LOTS -

Lot n°	Parcelle	Volume		Essences			
		Total	Houppier	Chêne	Hêtre	Châtaignier	Divers
1	9	9	0%	1	1	7	0
2	9	11	0%	0	1	1	9
3	9	13	0%	10	0	0	3
4	9	12	0%	4	3	5	0
5	9	8	0%	7	1	0	0
7	9	9	0%	9	0	0	0
8	9	8	0%	8	0	0	0
9	9	9	0%	9	0	0	0
10	9	7	0%	6	1	0	0
Total		102	0%	61	9	16	16

A la signature du P.V d'attribution, chaque acheteur reconnaît avoir pris connaissance du présent contrat de vente.